

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le deux avril,

Le Conseil Municipal de la commune de St Maurice l'Exil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de M. Philippe GENTY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vingt sept mars deux mil vingt-six

**PRESENTS** : MM. GENTY/CORRADINI/ABMESELELEME/CHERVEL/CHOUCHANE/FABBRI/BILLET/  
RULLIERE/STARZYNSKI/ROYE/ROUCAUTE/ULL/BERGER/GROUTSCH/VIALLET/ PICARD/BAGLI/  
HAMMADI/FERNANDEZ/VINGERDER/JOYET/BASARA/RUARD/CHAOUCH/HADIMLI/  
HAMADACHE/MATOUGUI/TASOURIT

**POUVOIRS** : MENDY A CHERVEL

N° 26/04/09

**Objet** : Désignation des représentants au sein de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Travail Et Culture (EPCC TEC)

Le Maire propose de désigner les représentants suivants au sein de l'EPCC TEC :

- Titulaires : Claude RULLIERE, Sandrine STARZYNSCKI, Francis ROUCAUTE, Sylvie ABMESELELEME, Denis VIALLET
- Suppléants : Aïda CHOUCHANE, Valérie BILLET, Naïma VINGERDER, Myrtille JOYET, Inès MATOUGUI

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de désigner les représentants tel que proposé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

SAINT MAURICE L'EXIL, le 2 avril 2026

Pour : 29  
Contre : 0  
Abstention : 0

Exécutoire compte-tenu de la réception  
En Sous-Préfecture le 03/04/2026.  
Et de la notification ou publication du 03/04/2026

